**Compte-rendu de la réunion sur l’arrivée de la ligne 1 du bus-tram « Esplanade de l’Europe- Castries » 27 octobre 2023 (10h -11h 30) hôtel de la Métropole**

*Présents :* Mme. Julie Frêche (vice-présidente 3M, déléguée au transport et aux mobilités actives) – M. Boris Bellanger (adjoint au maire en charge du centre-ville et du patrimoine) – M. Etienne Rossignol (responsable du projet bus-tram) et son équipe – Daniele Chiambaretto – Brigitte Auriol -Michel Devalland

Ouverture de séance par Boris Bellanger et tour de table de présentation des personnes présentes

Boris Bellanger précise qu’en fin de réunion, suite à la demande de l’AV2E, un point sera fait sur l’évolution de la rue Léon Blum et les travaux à venir

**I – Réalisation de la ligne 1 du bus-tram**

Mme Julie Frêche rappelle les enjeux généraux de l’arrivée de la ligne 1 du bus-tram et précise que les travaux se dérouleront en 2 temps :

- un 1er tronçon de l’esplanade de l’Europe à Sablassou du 06 décembre 2023 à fin 2024 qui passera par le pont Juvénal – le rond-point Christophe Collomb – l’avenue de la Pompignane – le rond-point Benjamin Franklin – pour se poursuivre vers Castries

- un second tronçon de Sablassou à Castries fin 2024 – fin 2025

**1- Caractéristiques de la ligne 1 du bus-tram : de la place de l’Europe à l’espace gare de Castries**

* 20 stations (une station tous les 500 m) - 12 kms de tracé - 37’ de parcours - correspondance avec les lignes 1,2,4 du tramway - correspondance avec la ligne 2 du bus-tram
* 7400 voyageurs /jour attendus
* Connexion avec les pistes cyclables prévues dans le plan anneau - vélo
* Bus à haut niveau de service (BNS) décarboné, à moteur électrique silencieux
* Sécurisation de l’intégralité des voies de déplacement
* Redistribution de l’espace public avec des trottoirs de 2 m de large et des pistes cyclables
* Amplitude horaire de 5h à 0h avec une fréquence attractive de 10 minutes en journée
* Signature unique des bus-trams en attente de validation

Mme Julie Frêche rappelle :

* L’extension de la ligne 1 du tram pour assurer la desserte « gare Montpellier Sud – gare St Roch » en 20 minutes (mise en service courant 2025)
1. **- Modifications générées par l’arrivée de la ligne 1 du bus-tram place de l’Europe :**
* **Suppression des 42 places de parking** situées derrière la résidence côté sud (entrée 1 à 12)

*Les résidents titulaires du « parking-résident » devront trouver un autre point de chute : parking Pisistrate, de Rhodes, ou sur l’avenue Jacques Cartier : le parking Europa étant privé ne leur sera pas accessible avec la carte « parking-résident »*

* **Transformation du parking actuel en un « square paysage » végétalisé avec bancs**
* *Avec une seule voie d’accès au parking : ce qui veut dire que l’entrée ne pourra se faire qu’en venant directement de pont Juvénal ou en retournant faire le tour du rond-point* *Christophe Collomb (Arbre Blanc)*
* *A préciser le planning des sorties- entrées des containers poubelles et des passages pour les encombrants, surtout pour le côté sud le plus impacté (entrée 1 à 12) pour organiser leur ramassage*
* **Création d’une nouvelle station bus-tram** : avec accessibilité universelle (rampe -bandes de guidage …) avenue Jacques cartier le long de la piscine Angelotti
* Les quais pour les bus seront regroupés à l’emplacement du quai actuel (lignes 9, 51 et 51 bis seront remplacées par le bus-tram)
* Evolution de la ligne « Lio » gérée par la Région : *courrier AV2E à adresser à M. Jean-Luc Gibelin (vice-président de la Région Occitanie en charge des mobilités pour tous et des infrastructures de transport) pour savoir si la ligne « gare sud -aéroport » sera impactée par l’arrivée de la ligne 1 du bus-tram*
* Désimperméabilisation des sols avec l’ajout d’une strate basse de végétaux pour combattre l’effet d’îlot de chaleur
* *Pas d’installation de sanisettes (qui ne sont plus d’actualité) : coûts d’installation et de maintenance élevés et surtout énergivores en eau*
* **Sécurisation des passages piétons**
* Les phasages des feux tricolores – feux piétons vont être adaptés aux nouvelles conditions de circulation, compte tenu du fait que le bus-tram sera prioritaire aux feux tricolores
* Des feux sonores et des signaux piétons sonores vont être mis en place au carrefour « avenue Jacques quartier – rue Poséidon » en conformité avec la réglementation SRMTG
* **Réaménagement des passages piétons et des voies cyclables** : mise à plat de toute la place pour une accessibilité complète et un confort des cheminements piétons

 – *notre proposition de customiser le passage piéton allée de Délos, aux couleurs de l’Europe, n’étant pas réglementaire, ne sera pas possible*

* **Surélévation de la rue Poséidon** à hauteur des trottoirs pour lui enlever le « caractère rue », réduire la vitesse des véhicules et donner la priorité aux piétons (ce sont les voitures qui se mettent à la hauteur des piétons et non l’inverse)
* Maintien du double sens de circulation de la rue

**3 – Déroulement des travaux :**

* Les travaux du 1er tronçon de l’esplanade de l’Europe à Sablassou vont démarrer le 06 décembre
* La rue Poséidon sera en sens unique (axe sud -nord) pendant 4 semaines début 2024
* La rue de l’ancienne poste sera en sens unique pendant 10 mois à partir du 06 décembre 2023
* A aucune étape du projet les voies de circulation (piétons, vélos, véhicules…) seront bloquées

**II- Rue Léon Blum :**

**1 - Création d’une zone de rencontre, végétalisation et embellissement dans le cadre de l’aménagement de l’anneau vélo**

* Assurer la continuité piétonne sur Antigone chère à Ricardo Bofill (7400 voitures – 10000 piétons /j)
* Permettre de réaliser une continuité cyclable dans les 2 sens de circulation autour de Montpellier avec la mise en service de la piste cyclable, à double sens, sous le tunnel de la Comédie qui permettra aux cyclistes de relier l'avenue Clemenceau- le boulevard Victor Hugo, à l'avenue Frédéric Mistral et inversement.

**2 – Déroulement des travaux : du 06 novembre 2023 au 26 avril 2024**

* Rétrécissement de la chaussée.
* Pendant la durée du chantier, les cyclistes emprunteront, ponctuellement, les passages piétons au niveau des carrefours.
* Accès riverains maintenus.

**III – Sécurité :** *nous avons rappelé l’importance de prendre en compte globalement les problèmes de sécurité dès la mise en œuvre de la ligne 1pour :*

* *Faire disparaitre le point de deal actuel sur le parking*
* *Eviter que les nuisances générées par la discothèque l’australian ne s’installent sur le square*

**IV – Propreté :**  *idem pour la propreté, nous avons demandé :*

* *La remise en état des sols de la station de tram « esplanade de l’Europe » (qui subit, chaque nuit, les assauts des fêtards qui sortent de la discothèque l’australian )*
* *D’anticiper le futur pour éviter l’encrassement actuel*

**V - Communication :**

* ***Réunion de concertation sur la mise en place de la ligne 1 du bus-tram :***

***Le vendredi 10 novembre 2023 -18h- maison pour tous Mélina Mercouri*** *(842 rue de la Vieille Poste. 34000 Montpellier.)*

* *Des flyers seront distribués pour la réunion de concertation et les principales étapes des travaux*
* *La médiatrice en charge des projets de mobilités sur la ville de Montpellier au n° vert : 0805 29 69 20 répondra à toutes vos interrogations*
* *Alerte travaux via l’application « Michelin »*
* *Carte des travaux sur le site de la Métropole* [*www.montpellier3m.fr*](http://www.montpellier3m.fr)